

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1985-1986)

Heft: 5

Nachruf: Zum Tode von J.S. Buffat

Autor: Brunner-Buchser, Esther

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. S. BUFFAT N'EST PLUS

En octobre dernier, M. John Samuel BUFFAT, architecte à Genève, nous quittait. Grand et fidèle ami de la SPSAS, il avait été désigné membre d'honneur en 1983. A sa mémoire, nous vous proposons l'hommage que lui a rendu M^e Bonin.

«John Samuel BUFFAT, originaire de Vuarrens/VD, est né à Vevey, le 27 juin 1900, d'un père suisse et d'une mère alsacienne. Il est le septième de neuf enfants. Ses parents regagnèrent la Suisse après avoir émigré en Argentine. C'est pourquoi on l'appelait «le Suisse», ce qui le vexait.

Sa famille vint habiter Lausanne et le petit John Samuel se souvient encore de 1903 où dans cette ville fut construit le Pont Chaudron, par l'architecte Laverrière. C'est à cette lointaine époque que le jeune Buffat reçut la vocation de constructeur.

De 16 à 20 ans il est l'élève de Laverrière et, pendant ces 4 ans, participe à de nombreux concours d'architecture qu'il remporte. Encouragé par Laverrière il se rend à Paris en 1920 où il devient l'élève d'Auguste Perret. Néanmoins toujours intéressé par ce qui se fait en Suisse il participe, de Paris, aux concours du palais de la future Société des Nations et de la gare de Genève.

La crise de 1929 le ramène en Suisse où il travaille à nouveau dans l'at-

lier de Laverrière: il obtient notamment le 1^{er} prix du concours pour la construction du pénitencier de Bochuz dont l'exécution, pour des raisons politiques, ne lui sera pourtant pas confiée. En 1931/32 il travaille avec l'architecte Flegenheimer à l'exécution de la gare Cornavin à Genève, puis il est promu chef du bureau de dessin de la construction du palais de la Société des Nations. Il devient inspecteur de ce chantier important et il se voit encore confier la construction de la bibliothèque de la SdN: il fera appel à Alexandre Cingria pour les vitraux de cette bibliothèque.

En 1936, après l'inauguration du palais de la SdN, il ouvre son atelier d'architecture à Genève et, dès ce moment, il remporte de nombreux concours dont le 1^{er} prix pour le «Pavillon Gallant» (Asile de vieillards de Genève) qu'il exécute et termine en 1942. Il travaille beaucoup pour les Constructions fédérales et réalise les bâtiments des douanes à Perly, Malval et Hermance, le garage des PTT à Monbrillant et au Grand Pré, les transformations du Parc Barton où il construit la bibliothèque de l'Institut des Hautes Etudes Universitaires Internationales.

Marié à une fribourgeoise en 1937, Mademoiselle Edith-Romaine Esseiva, il la perdra en 1971 et, depuis, vit seul dans sa belle pro-

priété du Chemin de la Boisserette, à Genève.

Buffat devient membre de la SPSAS genevoise en 1945 dont il sera le secrétaire puis l'efficace président jusqu'en 1956. Il sera aussi secrétaire puis président de la Fédération suisse des Architectes. Dans son comité de la SPSAS il se lia d'amitié surtout avec l'ingénieur-architecte Rytter et le peintre Theurillat. Les comités se tenaient au Coq d'Or et les expositions annuelles au Musée Rath: une année il avait eu l'idée d'inviter les Grands Prix de la Ville de Genève dont Probst et Blanchet, ce qui n'avait pas plu à tous les membres de la SPSAS. Défenseur des intérêts des artistes il avait exigé de la Ville de Genève, et obtenu, des cachets décents pour tous les concurrents du concours de décoration du Grand Théâtre.

Homme de caractère, de talent et de cœur, John Samuel Buffat n'a cessé de vivre avec l'art et les artistes. Voulant encore leur témoigner son appui et son attachement il entend les gratifier d'une donation très importante dont la SPSAS, et par voie de conséquence tous ses membres, sera la bénéficiaire.

Buffat a servi la SPSAS avec compétence et désintéressement. Il continue à la soutenir de manière tangible. Il est notre bienfaiteur.» M. J.-S. Buffat a désigné la SPSAS au titre de légataire universel de ses biens. Les responsables de la Société lui en sont infiniment reconnaissants et se feront forts de confirmer à legs le dessein qu'il mérite.

Info

Entwurf zum Bundesgesetz über das Urheberrecht

Nachdem die Vorlage zur Neubearbeitung an den Bundesrat zurückgewiesen worden ist, haben sich am 4. Dezember erneut einige Vertreter von Urheberverbänden (Schriftsteller, Musiker, Angestellte Radio + TV, Filmgestalter, Journalisten usw.) zu einer Aussprache getroffen.

Anfang 1986 wird in Bern eine neue Kommission eingesetzt. Da in der bisherigen Kommission die Nutzer massiv übervertreten waren, wird nun in einem gemeinsamen Schreiben an das Amt für geistiges Eigentum eine paritätische Vertretung Urheber-Nutzer verlangt. Dass die Urheber diesmal von Anfang an bei der Überarbeitung des Gesetzes mitarbeiten, scheint uns mehr als nur logisch zu sein.

Für die bildenden Künstler ist von grösster Wichtigkeit, dass als Urheber die natürliche Person bezeichnet wird, die das Werk geschaffen hat und dass künftig nicht mehr Werke abgebildet werden können ohne Erlaubnis des Urhebers und ohne Entschädigung. Dass im neuen Gesetz auch das Folgerecht Eingang finden soll, scheint selbstverständlich, nachdem dieses Recht in den Nachbarländern bereits eingeführt ist.

Der Weg zum neuen Gesetz oder zumindest zu einer Teilrevision wird uns noch einiges Kopfzerbrechen bereiten.

Esther Brunner-Buchser



Zum Tode von J. S. Buffat

John Samuel Buffat, geb. am 27. Juni 1900, Architekt, Aktiv- und Ehrenmitglied der GSMBIA, ist am 17. Oktober 1985 in seinem Heim in Genf verstorben.

1983 hat ihn die GSMBIA zu ihrem Ehrenmitglied ernannt. John Samuel Buffat hat sich über diese Ehrung sehr gefreut, fühlte er sich doch in diesen letzten Jahren, wo seine Einsamkeit ihm manchmal zu schaffen machte, der GSMBIA in besonde-

rem Masse verbunden. Er hat sich jeweilen lange vorher auf die Delegiertenversammlung gefreut, wo er bis spät in die Nacht hinein auch bei lautester Musik ausharrte.

Noch zur Präsidialzeit von Niki Piazzoli hat John Samuel Buffat den Wunsch geäussert, der schweizerischen GSMBIA seinen Besitz zu vermachen. Vor kurzem ist nun das Testament eröffnet worden, das die GSMBIA zur Erbin einsetzt. Noch ist das Haus versiegelt und das erbschaftsrechtliche Verfahren schwie-

John Samuel Buffat war 40 Jahre lang Mitglied der GSMBIA, hat einige Jahre als Sekretär und dann als Präsident der Sektion Genf amtiert. Während seiner Präsidentschaft hat er sich ganz besonders als Verteidiger der Künstler bei den Behörden eingesetzt. Nun hat er durch sein Testament noch einmal seine Verbundenheit mit den Künstlern bekundet. Die GSMBIA hat ihm zu danken.

Esther Brunner-Buchser

Picasso-Museum, Paris
(5, rue Thorigny-Marais)
geöffnet: täglich 9.45–17.15

Unbedingt sehenswert!

Hinweis:

Mit der AIAP-Karte kann das Museum direkt durch den Haupteingang betreten werden. An der Kasse sind zu gewissen Tageszeiten endlose Warteschlangen.